	LE BLOC-NOTES **N°11** **27 JUIN 2022**	 ELISABETH CERNEAU ET YVON MARTIN

On enquête sur le dossier d'enquête…

Dans le bloc-notes N°10 du 26 juin 2022, nous nous étonnions de l'ouverture d'une enquête publique portant sur la désaffectation et le reclassement d'une partie du parking des trois plages.

Aujourd'hui, nous en savons plus puisque le dossier est consultable sur le site de la ville.
https://www.vias-mediterranee.fr/content/download/7727/113512/version/1/file/2022-06-22-DOSSIER%20ENQUETE-NOTICE-VIABELLA-1-2_MP-LL-MD-JD.pdf

Par conséquent, à la question qui était sur toutes les lèvres *"La mairie projette-t-elle la vente de ce bien public ?"*, la réponse est "oui et non". Non, la municipalité ne semble pas envisager la vente du parking dans son ensemble mais …
La lecture du dossier d'enquête publique fait état d'un "échange" de places de parking avec les résidences Viabella, afin de continuer l'aménagement de l'avenue de la Méditerranée.
Est-ce qu'on doit croire à un « échange » de bons procédés ?
Sur les 80 places que compte le parking des 3 plages, la commune en céderait 24 soit 30% ; et à la place de la bande actuelle des places de stationnement des résidences Viabella une « place publique avec fontaine (jets ludiques), bancs et voiles d'ombrages. » (page 3 du dossier d'enquête) verrait le jour !
Mais les zones d'ombre existent déjà :
- Pourquoi au dernier conseil municipal, c'était le 24 mai, alors que le sujet du parking des 3 plages était abordé, M. le Maire n'a pas fait mentionné ce projet déjà ficelé ?
- Y-a-t-il un projet chiffré et quelle sera la source de financement ?
Et puis s'il n'y a pas assez de place aux trois Plages, on pourra toujours changer de parking pour celui des pêcheurs plus gourmand de notre porte-monnaie.

Notre enquête se poursuit et nous sommes loin d'avoir les réponses à nos questions.
Ah, l'échange, le partage !
Nous aimerions échanger nos points de vue dans la plus grande clarté.
Nous aimerions échanger sur l'urgence et les priorités de Vias Plage.
Le troc des idées, ça pourrait se faire dans une démocratie vivante. Pas cap, M. le Maire ?